

# Plaquette de la Compétition

## Saison 2024 - 2025



Comité Départemental de Natation Rhône – Métropole de Lyon

### Organisation Sportive

Natathlon N°1 - Avenir

GIVORS

*30 mars 2025*

## Natathlon « Avenirs » N°1

**Date : Dimanche 30 mars 2025**

Une Réunion  
Bassin de 25m : 5 couloirs

**NATATHLON « Avenirs »**

**N°1**

**GIVORS**

Lieu : Centre Nautique de Givors  
9 rue Honoré Petetin  
69700 Givors

**Filles et Garçons : 11 ans et moins**

**Filles et Garçons : 2014 et plus**

Ouverture des Engagements :

**Lundi 17 mars 2025**

Clôture des Engagements :

**Mercredi 26 mars 2025**

Tarifs : **2,20€ engagement individuel**

Envoi Serveur : **J (dernier jour de compétition)**

Publication Web : **J+1**

### Règlement de la compétition

#### **Mode de Qualification et Organisation :**

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN et Catégorie « AVENIRS ».

L'objectif du Natathlon Avenirs est de permettre aux nageurs de balayer un ensemble d'épreuves afin que les nageurs aient un maximum de capacités et compétences pour la suite de leur carrière. A l'issue des 3 étapes, un classement sera fait au cumul des courses :

-A11 : 400m crawl, 200m 4N, 100m papillon, 100m dos, 100m brasse, 100m crawl.

-A10 et moins : 100m 4N, 200m crawl, 50m papillon, 50m dos, 50m brasse, 50m crawl.

(Le 100m NL n'est pas comptabilisé pour le classement même s'il est proposé)

**Attention, trois courses par nageur.**

#### **Engagements :**

A saisir obligatoirement et uniquement sur l'application Extranat avant le **mercredi 26 mars 2025 à minuit**.

Le règlement financier des engagements sera fait par le **Comité trimestriellement**.

***(Il convient à l'entraîneur de vérifier que le nageur est capable de réaliser un 100 m 4 nages lors de la compétition).***

**Attention, trois courses par nageur.**

## Forfaits :

Il est précisé qu'un forfait dans une épreuve n'entraîne plus un forfait général pour les autres épreuves de la même réunion.

- Aucun forfait le jour de la compétition ne sera déductible du montant des engagements.
- **Aucun engagement supplémentaire ne pourra se faire le jour de la réunion sauf erreur de préparation du comité.**
- Les forfaits généraux ou partiels, les changements d'équipes pour les compétitions interclubs peuvent être réalisés par mail uniquement à [comiterhonenatation.adm@gmail.com](mailto:comiterhonenatation.adm@gmail.com) jusqu'au **jeudi 18h00 précédent la compétition et 30 mn avant le début de la compétition.**
- Selon le nombre important d'engagé(e)s dans certaines compétitions, le comité peut faire nager les nageurs 2 par ligne ; ceci pour ne pas surcharger la durée globale de la compétition.

## Officiels :

- ❖ **Pour les compétitions individuelles avec et sans relais :**
- ❖ De 1 à 7 nageurs par réunion : 1 officiel.
- ❖ De 8 à 15 nageurs par réunion : 2 officiels.
- ❖ 16 & plus par réunion : 3 officiels avec au moins 1 B ou juge sur les trois.

## Pénalités :

- Forfait non déclaré : 15 euros par forfait.
- Dépassement du temps limite d'engagement : 11 euros par course.
- Absence ou insuffisance d'officiel(s) : 60 euros par officiel(s) et par réunion.

Les Pénalités sont à régler à réception de la facture du **Comité trimestriellement.**

## Réclamation

Toute réclamation devra être faite **par écrit au juge arbitre** de la réunion **par le représentant officiel du club** dans la 1/2 heure qui suit l'incident. Un jury d'appel est mis en place à chaque compétition. Tout club peut faire appel auprès de ce jury pour un repêchage éventuel par suite d'une décision prise par le juge arbitre de la réunion.

## Adresse courrier et Mails :

- Comité Départemental de Natation du Rhône – Métropole de Lyon
- Espace des Sports - 28 rue Julien – 69003 LYON
- Mails : [comiterhonenatation.adm@gmail.com](mailto:comiterhonenatation.adm@gmail.com) – [comiterhonenatation69@gmail.com](mailto:comiterhonenatation69@gmail.com)
- Tél : 06 47 86 82 17
- Site du Comité : <https://rhone.auvergnerhonealpes-natation.fr>

## Tenues des Officiels et des Entraîneurs

Les officiels et les entraîneurs devront se présenter au bord des bassins dans une tenue sportive correspondant aux fonctions qu'ils exercent : survêtement, short, tee-shirt et chaussures de plage.

Seulement lors des Championnats Interclubs TC et Championnat Individuel du Rhône le repas du midi sera pris en charge par le Comité du Jury de Tête nommé de la compétition.

## Public

Les plages ne sont accessibles qu'en maillot de bain, short, tee-shirt, sandalettes de piscine (tenue de sport). Pour l'ensemble de nos compétitions, seuls les nageuses, nageurs, entraîneurs et officiels sont admis au bassin.

## Récompenses :

Pas de récompenses. Compétition de préparation

Récompenses coupes après la 3<sup>ème</sup> étape du Natathlon sur les 8 premiers au cumul de points

## Programme Départ. Natathlon « Avenirs » N°1

Dimanche Après-midi
Ouverture des portes : 13h00 – Début de la réunion : 14h00
200m crawl dames A10 et moins
200m crawl messieurs A10 et moins
400m crawl dames A11
400m crawl messieurs A11
50m papillon dames A10 et moins
50m papillon messieurs A10 et moins
100m papillon dames A11
100m papillon messieurs A11
50m dos dames A10 et moins
50m dos messieurs A10 et moins
100m dos dames A11
100m dos messieurs A11
100m 4 nages dames A11 et moins
100m 4 nages messieurs A11 et moins
200m 4 nages dames A11
200m 4 nages messieurs A11
50m brasse dames A10 et moins
50m messieurs A10 et moins
100m brasse dames A11
100m brasse messieurs A11
50m crawl dames A10 et moins
50m crawl messieurs A10 et moins
100m crawl dames A11
100m crawl messieurs A11

## Catégorie d'âges

Année de naissance	Age		Catégorie	Correspondance Classe Scolaire
2017	8 ans		11 ans et moins AVENIRS	CE1
2016	9 ans	A9		CE2
2015	10 ans	A10		CM1
2014	11 ans	A11		CM2
2013	12 ans	B1	BENJAMINS	6ème
2012	13 ans	B2		5ème
2011	14 ans	J1	JUNIORS	4ème
2010	15 ans	J2		3ème
2009	16 ans	J3		2ème
2008	17 ans	J4		1ère
2007	18 ans	J5		Terminale
2006 et Avant	19 ans et plus		SENIORS	Post Bac